

Propriétaire de l'incinérateur Azalys à Carrières-sous-Poissy, le syndicat public a perdu son procès en appel. Il doit payer 19,9 millions d'euros et étudie un recours en cassation.



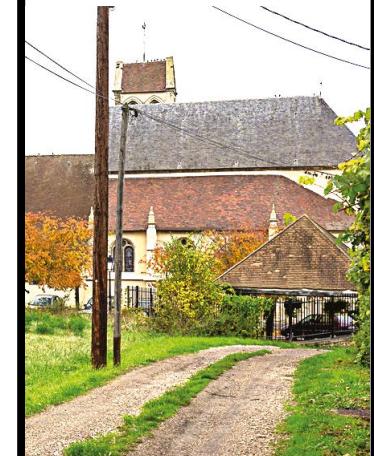
Emprunt toxique Encore perdu pour le Sidru

Dossier - P. 2



Actualités p.7

MEZIERES-SUR-SEINE



Le vote
du chantier de
330 logements
fait débat

Actualités p.8

POISSY



Des produc-
teurs yvelinois
attendus au
cinquième
Salon des vins
et saveurs



Actualités p.6

ORGEVAL

La guerre des
garages en
Conseil d'Etat



En bref p.9

CONFLANS

La Ville
s'attaque aux
incivilités



Faits divers p.10

ECQUEVILLY

Mosquée fermée
L'asso contre-
attaque

P. 4 VALLEE DE SEINE A quand
La Seine à vélo ?

P. 4 VAUX-SUR-SEINE Le maire
démissionnera en mars 2017

P. 6 LIMAY Extension du port :
ils craignent « un enfer »

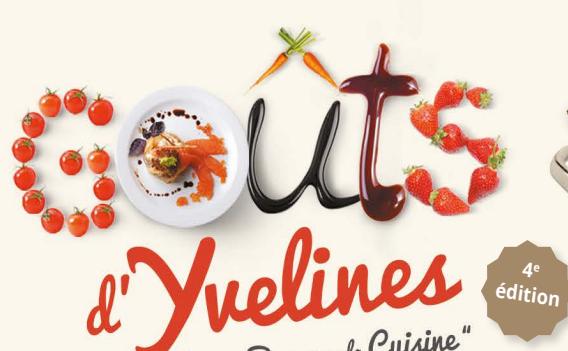
P. 8 VALLEE DE SEINE La CGT obtient
des engagements de GPSEO

P. 9 JUZIERS Sujets du quotidien
à la soirée-débat de l'A2J

P. 11 MANTES-LA-JOLIE Disparition
de Sébastien : triste dénouement

P. 12 ATHLETISME Il revient d'Australie
avec une médaille d'or

LES WEEK-ENDS
DU 19 AU 27 NOVEMBRE 2016



01 39 07 85 02
goutsdyvelines.fr
#goutsdyvelines



PARIS
RÉGION
Métropole
du Nord

SNCF
TVFIL 78



yvelines.fr
f t y

DOSSIER Emprunt toxique : encore perdu pour le Sidru

Le syndicat public propriétaire de l'incinérateur Azalys, qui regroupe 15 communes de la vallée de Seine, a perdu son procès en appel contre la banque allemande Depfa. Il devra verser rapidement presque 20 millions d'euros pour rembourser un emprunt structuré « toxique » qu'il avait arrêté de payer depuis sa dénonciation du contrat en 2011.

Il va devoir vider sa tirelire, trouver rapidement 12 millions d'euros auprès des banques, et risque une mise sous tutelle préfectorale. Le Syndicat intercommunal de destruction des résidus urbains (Sidru*) a perdu vendredi son procès face à la banque allemande Depfa. Il lui doit désormais la coquette somme de 19,9 millions d'euros.

Elle est liée à un emprunt structuré « toxique » (voir encadré) ayant débuté en 2007, à la formule de calcul de taux basée sur des différentiels de taux de change entre dollar, franc suisse et euro. Des taux qui se sont ensuite envolés à certains moments jusqu'à 70 %. Le Sidru étudie un recours en cassation, qui ne suspend pas son obligation de payer Depfa.

En première instance, les juges avaient estimé que le Sidru devait payer, mais aussi que la banque avait failli à son obligation de conseil, condamnant la banque à payer 120 000 euros de dommages-intérêts. Le Sidru avait fait appel en espérant une décision plus favorable. La cour d'appel du tribunal de grande instance de Paris en a jugé autrement :

Emprunt à taux fixe, variable, structuré, toxique : kézako ?

En matière d'emprunt, les collectivités ont trois grands choix. Historiquement, elles pouvaient souscrire soit à taux fixe, soit à taux variable « simple », qui dépend d'indices financiers traditionnels comme le cours de l'euro, le livret A ou le taux moyen des prêts interbancaires de la zone euro.

Au début des années 2000 sont apparues des formules complexes de calcul du taux, avec, par exemple, des différentiels entre différents indices, ou entre les taux de change du franc suisse, de l'euro, du dollar ou du yen.

Certaines de ces formules sont dites « toxiques », car elles peuvent engendrer des taux incroyablement élevés. Souvent, ces prêts structurés ont une période de bonification de plusieurs années, pendant lesquelles l'emprunteur bénéficie d'un taux fixe très intéressant. La formule de calcul complexe ne rentre en jeu qu'après cette période de bonification. Le taux est alors recalculé tous les ans, ou tout les trimestres, lors d'une période appelée fixing.

elle annule les dommages-intérêt et déboute de ses demandes le syndicat public, propriétaire de l'incinérateur Azalys de Carrières-sous-Poissy.

D'après les attendus du jugement, la cour a en effet considéré comme non avus les arguments du Sidru. Le syndicat avait arrêté de rembourser son emprunt à partir de 2011, lorsqu'il a dénoncé le contrat et porté l'affaire devant les tribunaux au prétexte d'un défaut de l'obligation de mise en garde des risques par la banque.

« Les banques n'auraient jamais dû vendre ça aux collectivités, le régulateur a laissé passer sans protection des emprunteurs, estime celui qui fut conseiller municipal d'opposition de 2008 à 2014. La banque a mal décrit l'ampleur du risque au client, c'était très visible, nous avertissons dès 2007. Et la marge de Depfa était

élevée, rajoutant une part de risque inconnue. »

Emmanuel Fruchard, ingénieur financier et membre du PS de Saint-Germain-en-Laye, alerte les élus de tous bords au sujet des emprunts structurés depuis maintenant une décennie. « Je pense qu'il y avait des arguments forts et des manquements graves des deux côtés, pointés par les avocats », relate cet élu et expert du sujet, qui a assisté aux audiences.

« Il est nécessaire de garantir le contrôle de cet outil par les élus, pour garder la maîtrise de la politique des prix de l'incinération et du traitement des déchets. » Alors, il compte bien arriver à l'esquiver.

« Ma responsabilité d'élu est de faire en sorte d'éviter la moindre mise sous tutelle ou perte de contrôle de la part des élus, plaide Jean-Frédéric Berçot. L'Etat, comme les communes adhérentes, ont intérêt à suivre l'équipe actuelle, tant au niveau de l'administration que des élus qui m'accompagnent, parce que [...] nous connaissons les risques et avons les solutions. »

Il a rencontré lundi les maires des communes adhérentes lors d'un « comité syndical informel » destiné à leur présenter la situation, comme à leur permettre de l'expliquer aux citoyens de leurs villes. Quant au futur emprunt peut-être souscrit pour rembourser Depfa, il assure que cette fois-ci, ce sera « un taux fixe » de « bon père de famille ».

« Nous sommes en train de travailler à cette solution avec les représentants de l'Etat, et demander une dérogation pour mettre en place le financement de

12 millions d'euros à emprunter sur 20 ans, espère de son côté l'actuel président du Sidru. Il nous faut les autorisations du ministère de l'Intérieur et de la direction départementale des finances publiques. »

Encore faudra-t-il ensuite obtenir un nouvel emprunt bancaire. « Nous avons les capacités de payer la somme due à Depfa sans demander plus d'efforts à nos adhérents (15 communes, Ndlr), affirme Jean-Frédéric Berçot. Le Sidru a une usine (Azalys, Ndlr) valorisée à plus de 110 millions d'euros, qui génère du revenu, et rapportera plus de trois millions d'euros annuels supplémentaires à la fin de son crédit-bail (en 2019, Ndlr). »

Enfin, le syndicat public risque une mise sous tutelle de la préfecture des Yvelines, en particulier si dérogations et emprunts ne pouvaient être rapidement obtenus. « Nous avons un outil qui appartient aux habitants, qui rend un service, et génère du revenu, explique le président du Sidru.



« Le Sidru a une usine (Azalys, Ndlr) valorisée à plus de 110 millions d'euros, qui génère du revenu », explique son président depuis 2014, Jean-Frédéric Berçot (LR), pour justifier sa confiance à trouver un nouvel emprunt rapidement afin de rembourser la banque Depfa.



* Propriétaire de l'incinérateur Azalys de Carrières-sous-Poissy, le Sidru rassemble cinq communes de la communauté d'agglomération Saint-Germain boucles de Seine (SGBS), et dix municipalités de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) : Achères, Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Conflans-Sainte-Honorine, Médan, Morainvilliers, Orgeval, Poissy, Verneuil-sur-Seine et Vernouillet.

Second emprunt toxique : une procédure à 50 millions d'euros

L'emprunt structuré sous forme de « swap » contracté auprès de la banque allemande Depfa par le Syndicat intercommunal de destruction des résidus urbains (Sidru) n'est pas le seul à faire l'objet d'une procédure en justice. Le syndicat public est également en procès avec la banque Natixis pour un emprunt dont le montant actuel, au prix du marché, est estimé à environ 50 millions d'euros tous frais confondus. Aujourd'hui, la jurisprudence ne semble pas être en faveur du syndicat.

« Le contentieux n'est pas de même nature qu'avec Depfa, indique Jean-Frédéric Berçot, conseiller municipal de Poissy et président du Sidru. Nous demandons la prolongation jusqu'à la fin du contrat de la période de sécurisation (ou période de bonification, Ndlr) contractée avec la banque, avenant reconduit tous les ans pendant cinq ans. »

Débuté en 2007, cet emprunt contracté par son président d'alors et maire de Saint-Germain-en-Laye, Emmanuel Lamy (LR), est basé sur une formule basée sur des différences entre les valeurs du dollar, de l'euro et du franc suisse. Sa période de bonification comprenait un taux de 3,50 %, elle s'est terminée en 2011, année où le Sidru et la banque concluent un accord non divulgué permettant d'éviter de payer des taux d'intérêt pouvant atteindre de 30 à 50 % selon la formule.

En 2015, le Sidru décide de dénoncer le contrat devant la justice et cesse de payer la banque. La décision de première instance « ne devrait pas intervenir avant 2017 », indique Jean-Frédéric Berçot. Mais les nombreuses défaites de collectivités locales face aux banques devant les tribunaux, comme celle du Sidru vendredi dernier en appel, n'incitent pas à l'optimisme.

« Vu la série de jugements qui a été rendue, je vous avoue que je m'interroge sur la vision des juges concernant ces dossiers, note l'actuel président du Sidru. Je pense que derrière tout ça, il y a quand même aussi une volonté de la part des juges, tout simplement, d'être un peu fermes et rudes avec les collectivités de l'époque. »



MANTES-LA-VILLE

Horaires d'ouverture :

Du dimanche au jeudi de 8 h 30 à 23 h 00 en salle et jusqu'à 23h30 au drive
Vendredi et samedi de 8 h 30 à 23 h 00 en salle et jusqu'à minuit au drive.

A bientôt dans vos restaurants McDonald's !



En bref

YVELINES La démarche de demande de carte d'identité, « simplifiée » ?

Depuis le 8 novembre, un nouveau dispositif pour les demandes de cartes nationales d'identité a été déployé. L'objectif : simplifier la démarche, mais seules 34 communes l'ont adopté.

Dans tout le département, à compter de cette semaine, les demandes de cartes d'identité ne se feront plus comme avant. Calquées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques, elles se veulent plus simples pour les usagers comme pour les agents communaux. Seul problème : toutes les communes n'ont pas encore adopté ce dispositif.

Moins d'attente au guichet, plus besoin de fournir les documents d'état-civil et possibilité de vous

rendre dans la mairie de votre choix, les conditions de demande de carte d'identité se simplifient. Désormais, les usagers effectueront une pré-demande en ligne. Ensuite, ils devront se rendre dans l'une des mairies compétentes où seront recueillies leurs empreintes digitales.

13 bureaux dans la vallée de Seine

Une dématérialisation qui pour-

raît simplifier la vie de tous. Sauf que ce dispositif n'a été installé que dans 34 mairies, sur les 262 communes du département. Celles ne disposant pas de cette innovation sont déchargées de cette tâche. En vallée de Seine, seules les communes d'Aubergenville, Bonnières-sur-Seine, Conflans-sainte-Honorine, Limay, Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville, Les Mureaux, Poissy, Rosny-sur-Seine et Triel-sur-Seine peuvent désormais prendre en compte votre demande de carte d'identité.

VALLEE DE SEINE A quand La Seine à vélo ?

Seize étudiants ont participé à développer un concept de cyclo-tourisme le long de la Seine. 65 pistes cyclables pourraient être aménagées en Vallée de Seine, d'ici quelques années.

Elèves dans différentes écoles d'architecture et d'urbanisme, ils sont partis de Cherbourg le 23 octobre dernier pour une randonnée à vélo jusqu'à Paris. Grâce à ces sept jours d'atelier-itinérant, ils vont proposer, dans les prochaines semaines, des préconisations pour que La Seine à vélo devienne un moteur du tourisme, notamment

sur le territoire yvelinois. D'importants travaux seront tout de même à prévoir, et devraient en repousser la finalisation du projet de plusieurs années.

Ainsi, en prenant exemple sur le concept déjà existant de La Loire à vélo, « on s'est aperçu que les retombées économiques étaient ma-

jeures pour le territoire » a expliqué à *France Bleu*, Boris Menguy, chef de projet à l'agence d'urbanisme de l'Estuaire de la Seine. Le fleuve revêt déjà deux atouts majeurs : la beauté des paysages et des terrains plats qui font des bords de Seine un terrain facilement praticable à vélo.

Dans la vallée de Seine, le parcours aménagé entre Conflans-Sainte-Honorine et Mousseaux-sur-Seine pourrait permettre l'installation d'environ 65 km de pistes cyclables. De plus, comme l'explique Boris Menguy, toujours à *France Bleu*, « il faudra penser à construire des abris pour vélo, des hébergements spécifiques et des endroits où réparer en cas de panne ». Il faudra donc surtout s'armer de patience.



Soixante cinq kilomètres de pistes cyclable pourraient voir le jour en vallée de Seine.

VAUX-SUR-SEINE Le maire démissionnera en mars 2017

Julien Crespo (SE), maire de la commune a indiqué qu'il démissionnerait de son poste de maire en mars 2017. Sur son site internet, l'opposition dénonce une « vraie-fausse démission ».

En mars prochain, Julien Crespo (SE), maire de la commune, démissionnera de sa fonction de maire. « J'avais annoncé lorsque je me suis présenté que je ferai trois ans, indique l'actuel maire de Vaux-sur-Seine. Moi j'ai 70 ans et à un moment, il faut savoir dire « on arrête ».

Julien Crespo restera cependant conseiller municipal et conseiller communautaire, car il ne souhaite pas « abandonner [ses] collègues à la mi-mandat ». Mais le maire précise

que « en 2020, [il] arrêtera tout ». Dans un message signé du président du groupe Vaux avec vous et conseiller municipal d'opposition, Jean-Pierre Zolotareff, l'opposition estime qu'il s'agit d'une « vraie-fausse démission ».

Il reproche notamment à Julien Crespo de conserver son rôle à la nouvelle communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). « Cette « vraie-fausse démission » en dit long sur la quête per-

manente de pouvoir de Julien Crespo [...] et son désintérêt pour notre si belle commune qui mériterait tellement mieux », indique le message.

« En 2020, j'arrêtera tout »

Pour le maire de la commune à propos de Jean-Pierre Zolotareff, « c'est lui qui est en quête de pouvoir ». Et Julien Crespo d'ajouter : « Je suis toujours resté fidèle à Vaux-sur-Seine, contrairement à mon opposant. »

Dans notre édition de la semaine dernière, en page 4, l'encadré consacré aux familles qui accueillent des réfugiés tibétains à leur domicile, comportait deux erreurs. Contrairement à ce qui a été écrit, depuis l'ouverture du groupe public Facebook (« Soutien aux réfugiés tibétains de Conflans ») 11 tibétains ont trouvé une famille d'accueil et non 20 comme il était écrit. Concernant Emma Gatti, que nous avons interrogé pour illustrer le fait que des habitants de Conflans-Sainte-Honorine et Andrésy accueillent des tibétains à leur domicile, il était écrit « qu'elle se mobilise depuis 3 ans pour les réfugiés tibétains ». Rectification, elle avait en tant que bénévole, donné des cours d'alphabétisation et de soutien scolaire à la Pierre blanche il y a 3 ans avant de rester inactive jusqu'à la création du groupe Facebook, il y a un mois. La rédaction présente ses excuses aux personnes concernées ainsi qu'à ses lecteurs quant à ces erreurs relevées dans cet encart.

En bref

VALLEE DE SEINE En marche va rentrer « dans une phase plus active »

Alors que le nombre d'adhérents au mouvement d'Emmanuel Macron ne cesse de grandir dans le département, plusieurs événements sont prévus par En marche d'ici la fin de l'année.



Aziz-François Ndiaye (à droite) est le porte-parole d'En marche, qui compte 2 700 adhérents yvelinois.

Les soutiens d'Emmanuel Macron, regroupés au sein du mouvement En marche, sont bien représentés dans les Yvelines. « Dans le département, il y a environ 2 700 adhérents alors qu'il y a un mois, nous étions 2 000 », indique Aziz-François Ndiaye, référent yvelinois et porte-parole du « mouvement », corrigeant le terme « parti » lorsqu'il est évoqué.

Dans les Yvelines, ils sont une cinquantaine d'animateurs du mouvement à « permettre de [le] faire vivre localement », explique Aziz-François Ndiaye. Parmi eux, tous vantent d'Emmanuel Macron la « démarche novatrice qu'il propose ». Julien, 20 ans, apprécie de l'ancien ministre de l'économie qu'il « fonde un diagnostic du pays avant d'être candidat ». Rendez-vous sur le site internet en-marche.fr/espaceperso pour trouver un événement local.



ÉLECTIONS TPE
28 NOVEMBRE AU 12 DÉCEMBRE 2016

En bref

VALLEE DE SEINE

Un samedi pour apprendre les gestes de premiers secours

La nouvelle édition des Samedis qui sauvent aura lieu ce samedi 12 novembre. Le Service départemental d'incendie et de secours des Yvelines (Sdis 78), l'union départementale des sapeurs-pompiers, la Croix rouge et la protection civile s'associent pour proposer au plus grand nombre de se former aux gestes de premiers secours. Gratuits et à partir de 10 ans, rendez-vous sur sdis78.fr pour s'inscrire à une session dans un centre d'incendie et de secours proche de chez vous.

ANDRESY Une conférence contre le harcèlement numérique

« Comment protéger nos enfants face au cyber-harcèlement ? » Le 15 novembre prochain, le Centre communal d'action sociale (Ccas) et l'association E-enfance tenteront de répondre à cette question à travers une conférence à l'Espace Julien Green dès 20 h.

La pratique d'internet devrait être au cœur des débats. Une soirée qui permettra au public de poser des questions sur les bonnes pratiques à enseigner à leurs enfants. Un des objectifs de cette conférence sera de donner des clés pour rétablir le dialogue parents-enfants et mieux connaître les nouveaux outils numériques.

En image



ANDRESY C'était la première édition de la Fête de l'enfance

Ce samedi 5 novembre, la Ville organisait sa première fête de l'enfance à l'Espace Julien Green. « L'idée est de faire connaître le service de la petite enfance. On est là pour faire du lien » reconnaît Nicolle Gendron, adjointe à la vie sociale et à la famille. Une ferme a même été installée : « Une première pour l'Espace Julien Green », annonce l'élu. Un atelier maquillage, une présentation du spectacle « Justin le lapin », une initiation aux massages, une kermesse ont été mis en place « pour offrir un moment aux parents et leurs enfants ».

En bref

TRIEL-SUR-SEINE

Ne jetez plus ! Réparez

L'association Triel environnement organise son premier Repair café ce samedi 12 novembre. Les participants ont rendez-vous entre 10 h et 17 h à l'Espace Rémi Barrat pour venir réparer gratuitement, avec l'aide de bénévoles, leurs objets défectueux. Petit électroménager, outillage, vélos, vêtements, etc, tout y passe.

Pour l'occasion, sont prévus des stands de réparation vélos, électronique, informatique, couture, ébénisterie. Un atelier création-recyclage pour les enfants sera également mis en place, ainsi qu'un autre pour apprendre à composer soi-même ses produits d'entretien ou encore des astuces pour faire un bon compost, etc. Plus de renseignements sur trielenvironnement.com.

POISSY Une tranchée de 14-18 reconstituée

A l'initiative des associations Histoire et passions, France 40 et La cartoucherie, une reconstitution sera organisée samedi 12 et dimanche 13 novembre dans le parc du château de Villiers. Des uniformes français et étrangers y seront ainsi exposés, mais surtout, les visiteurs pourront parcourir la tranchée de Poissy, reconstituée à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre.

Intermarché

SUPER

"TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHERE"

Du mardi 8 au dimanche 20 novembre*



Du 8 au 20 novembre 2016



27,95

LA CHARGE DE GAZ 13 KG
BUTANE OU PROPANE

+ 1€ la consigne(*) au lieu de 9€

* Offre valable pour toute consigne d'une bouteille de 13 kg
** Photo non contractuelle

MANTES-LA-JOLIE

C. Cial les Bords de Seine - R. Jean Hoët - Tél. : 01 30 33 06 84
du lundi au samedi : 8h30 - 20h00 - le dimanche : 9h - 13h



ORGEVAL Renault SGIDF et la commune devant le Conseil d'Etat

La Ville et le garage Renault SGIDF vont se retrouver devant le Conseil d'Etat. Au cœur du litige, la construction du hangar d'un concurrent en bordure de l'autoroute A 13.

Il y a quelques mois, un mystérieux hangar naissait en bordure de la départementale 113, à quelques mètres seulement du garage Renault SGIDF, situé 2 route de Quarante sous.

La mairie, qui a accordé un permis de construire au propriétaire de l'édifice, est aujourd'hui attaquée devant le Conseil d'Etat par le garagiste. Selon Pierre Guérin, adjoint à l'urbanisme : « *La Ville ne risque rien dans ce dossier puisque ce permis de construire a été autorisé à l'initiative de l'Etat* ».



L'agence Renault SGIDF a vu s'installer à côté d'elle un hangar qui pourrait abriter un nouveau garage.

Indiscrets

Le conseiller municipal pisciacais prône un rapprochement entre France et Inde par l'intermédiaire de la francophonie. Gilles Djéyaramane (LR), conseiller délégué au cadre de vie, à l'environnement et aux affaires générales, est également un contributeur régulier du journal économique *Les Echos*. Dans un récent billet d'humeur, l'homme d'origine indienne estime que « *la Francophonie doit aller au-delà de sa vision traditionnelle et avoir l'ambition d'être porteuse d'un message universaliste de paix et de fraternité entre les peuples* ». Et ajoute concernant Pondichéry : « *Les personnes originaires de l'ex-comptoir (locaux ou membres de la diaspora) expriment une double identité à la fois française et indienne* ».

A la primaire « *de la droite et du centre* », Alain Juppé engrange les soutiens d'élus yvelinois. Le plus médiatique d'entre eux est sans conteste celui de la présidente de la Région Île-de-France, Valérie Pécresse (LR), jusque-là plutôt proche de François Fillon. Celui du Modem yvelinois, certes plus discret, avait néanmoins été formulé avec emphase dans un communiqué envoyé le mois dernier. « *Nous invitons donc tous les Centristes des Yvelines à nous rejoindre et à mobiliser dans leurs rangs et en dehors* » pour voter pour le maire de Bordeaux, enjoint le parti qui rappelle que « *tout Français inscrit sur la liste électorale peut voter* ».

En octobre également, c'est Patrick Devedjian, président LR du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, qui s'engageait pour Alain Juppé. « *Le temps a bonifié le jeune technocrate qui avait beaucoup de certitudes* », estime-t-il. Son homologue des Yvelines, Pierre Bédier (LR), garde de son côté un silence assourdissant. Il avait pourtant confirmé, en septembre, qu'il soutiendrait le même candidat que Patrick Devedjian (qui avait annoncé ce choix identique en août, Ndrl), avec lequel il a engagé la fusion de leurs deux Départements.

Concurrence déloyale pour Renault SGIDF

Si le hangar n'a toujours pas de permis d'exploitation, son propriétaire aurait pris rendez-vous avec la mairie la semaine prochaine pour tenter de dénouer ce dossier.

Selon nos informations, il appartiendrait à l'ancien propriétaire du garage du centre d'Orgeval qui, après avoir revendu son établissement, transformé en logements sociaux, a tenté un investissement sur ce site, à proximité du rond-point d'Orgeval.

Toujours pas de permis d'exploitation

« *L'argument de Renault en première instance était que ce hangar lui faisait une concurrence déloyale* » raconte Pierre Guérin. L'élu ajoute que « *le permis de construire a été accordé par l'Etat mais signé par la mairie* ».

Le garage a été débouté en première instance, et a fait appel devant le Conseil d'Etat. L'élu se veut rassurant, rappelant que « *la municipalité n'est pas compétente dans cette attribution* ».

En bref

LIMAY Extension du port : les futurs voisins craignent « un enfer »

La concertation continue... et continue de soulever la colère des habitants du boulevard Pasteur. Les futurs voisins craignent pour leur cadre de vie et que leurs maisons deviennent invendables.



« *Beaucoup ne veulent pas rester ! [...] On aura des entreprises en face, personne ne voudra acheter* », a ainsi protesté une habitante lors de cet atelier de concertation.

« *On se retrouve enclavés entre la voie ferrée, Marlux, le port : ça va être un enfer !* » Les futurs voisins du port de Limay n'ont pas mâché leurs mots jeudi dernier, lors de l'atelier de concertation organisé par Ports de Paris. L'établissement public prévoit d'étendre le port actuel de 32 ha vers l'Ouest et le Nord. Les habitants d'une vingtaine de pavillons, au Nord du boulevard Pasteur, ont donné de la voix.

Ils ne sont pas concernés par les expropriations, à venir en 2020 si les négociations échouent avec environ 80 autres riverains habitant, eux, dans la zone de l'extension. Mais ils craignent pour leur cadre de vie et la valeur de leurs biens. Alors, ils auraient aimé pouvoir vendre, et certains s'estiment coincés. « *Beaucoup ne veulent pas rester ! [...] On aura des entreprises en face, personne ne voudra acheter* », a ainsi protesté une habitante.

« On veut sauver le maximum d'habitats »

« *Ca prouve qu'on veut sauver le maximum d'habitats. Comment vivre dans des conditions au moins équivalentes à ce que vous avez aujourd'hui ? C'est le but d'aujourd'hui* », répond Mariusz Wiecek, directeur de l'agence Seine aval à Ports de Paris. « *Ce n'est pas un enfer [...] Vous avez la main libre, vous pouvez rester ou partir.* »

VOTRE SPÉCIALISTE DES PRODUITS FRAIS



Rue Charles-Léger
78680 Epône
Tél. : 01 30 95 76 20

www.lenouveaupanierfrais.com

MEZIERES-SUR-SEINE

Le vote du chantier de 330 logements fait débat

L'aménageur de la Zone d'aménagement concerté (Zac) Les Fontaines sera Citallios. Cette Zac couvre une zone d'environ 8 hectares sur laquelle devraient être construits plus de 300 logements.

Initié en 2010, le projet d'aménagement de la Zone d'aménagement concerté (Zac) Les Fontaines connaît enfin son aménageur. Il s'agira de Citallios, né en septembre de la fusion d'Yvelines aménagement et de la SEM 92 notamment. Le jeudi 3 novembre, le conseil municipal l'a approuvé à la majorité. Seule l'opposition a voté contre (voir encadré) et un élu de la majorité s'est abstenu.

Ce projet devrait impliquer la construction d'un peu plus de 300 logements sur dix ans d'après Jean-

François Fastré (DVD), maire de la commune, qui compte actuellement environ 3 500 habitants. La date de début des travaux n'a pas été mentionnée lors du conseil municipal.

Citallios désigné comme aménageur

« Cette Zac d'une superficie d'environ 8 hectares doit permettre [...] la réalisation d'un programme prévisionnel de 35 600 m² de surface de plancher, dont 33 100 m² [...] à



La première phase des travaux aura lieu derrière l'église.

L'opposition dénonce un « manque de transparence »

Juste avant de procéder au vote de la délibération portant sur le choix de l'aménageur, l'opposition a tenu à lire une déclaration par la voix de Franck Fontaine (SE), du groupe Bien vivre ensemble.

« Exit les 350 logements programmés sur trois phases et sur plus de 15 ans, estime notamment ce dernier. Le traité que l'on souhaite nous faire voter prévoit 330 logements sur une seule phase et sur 5 ans. » Un point jugé « inexact » par Jean-François Fastré (DVD), maire de la

commune : « Les 300 et quelques logements qui sont prévus, ce n'est pas sur cinq ans, c'est sur dix. Et sans doute que ça s'arrêtera là ».

L'opposition a aussi adressé au maire : « Nous dénonçons votre manque de transparence, de concertation, le non-respect de 10 ans d'études et de compromis à l'écoute de la population, et vos prises de décision tout seul Monsieur le Maire. » Une vision contestée par Jean-François Fastré qui rappelle que « ça fait plus de 25 ans qu'on travaille

vocation habitable, logement diversifié et hébergement pour personnes âgées, a rappelé Jean-François Fastré avant le vote. [Ainsi que] 2 500 m² de surface de plancher pour les équipements publics, services de proximité et commerces. »

Revenant sur l'appel d'offres de 2014, le maire a indiqué qu'en plus de l'offre de base qui devait être conforme au projet du dossier de consultation, les aménageurs pouvaient soumettre une offre variante. A la condition de respecter notamment les « 30 % minimum de logements locatifs aidés » et une « première phase dans la zone centrale au Sud de l'église avec une place semi-piétonne (le projet compte trois phases, Ndlr) ».

« 35 600 m² de surface de plancher »

Sur les trois aménageurs qui ont candidaté, c'est donc Yvelines aménagement, devenu Citallios qui a été retenu. Pour son offre de base, le solde négatif (la différence entre le montant des dépenses et celui des recettes, Ndlr), est de plus de 4 millions d'euros. « Yvelines aménagement ne peut pas s'engager sur cette base », précise le maire.

Pour l'offre variante cependant, « le montant total des dépenses lui à 12 780 000 euros HT [...] et le montant des recettes s'élève à 12 953 000 euros, dont 500 000 de subvention du département », déclare Jean-François Fastré. Cette offre implique « une augmentation de 7,3 % du programme de construction et une réduction de la surface des équipements publics [...] qu'ils estiment surdimensionnée ».

sur le projet de la Zac ». Et ce dernier d'ajouter : « Je crois qu'à un moment, on a pris en compte un certain nombre d'observations, il arrive à un moment où il faut décider, le moment est aujourd'hui. »

Avant de voter contre le choix de l'aménageur, l'opposition a martelé : « Pour nous ce sera non. Non à un chèque en blanc sans retour possible, non à l'hyper-densification, non au manque de vision pour notre commune, non à votre petite tambouille entre amis en arrière-cuisine ».

En bref

VALLEE DE SEINE Des travaux nocturnes sur la ligne J

Le week-end du 11 novembre, la SNCF lance des travaux nocturnes sur la ligne J avec notamment l'installation d'un nouveau pont à Limay. Des perturbations sont à prévoir.

Du 11 au 13 novembre, aucun train ne circulera sur l'axe Paris-Mantes via Conflans-Sainte-Honorine du fait de travaux sur un passage à niveau à Limay. « Des travaux spectaculaires » promet la SNCF, qui entraînent la mise à disposition pour ce week-end prolongé de bus de substitution.

Des bus de remplacement dans les deux sens

Dans la nuit de vendredi à samedi, c'est un chantier colossal qui attend les ouvriers du réseau SNCF. La suppression du passage à niveau de Limay va entraîner un ripage (action visant à faire glisser un objet, Ndlr) du nouveau pont ferroviaire qui devrait surplomber la nouvelle voie. Aucun train

ne circulera le reste du week-end, entre Conflans-Sainte-Honorine et Mantes-la-Jolie. Des bus prendront le relais dans les deux sens, cependant le temps de parcours devrait être rallongé d'une heure.

Une ligne déjà perturbée jusqu'au 2 décembre dans le sens Conflans-Sainte-Honorine vers Mantes-la-Jolie. A cause de travaux de maintenance des voies, le dernier train est supprimé chaque soir sauf les samedis et dimanches ainsi que le vendredi 11 novembre. Là encore, un bus de substitution est mis en place.

Les horaires concernant ces bus de remplacement sont d'ailleurs disponibles sur le site transilien.com.

POISSY Nouveaux immeubles en pagaille

Promoteurs et élus ont fêté la construction de deux nouveaux immeubles dans la commune, pour un total de 134 logements très majoritairement en accession à la propriété privée.



« Monsieur le maire va devenir maçon à force de poser des premières pierres ! », a-t-on pu entendre d'un invité taquin, lors de la pose de la première pierre d'un immeuble de 49 logements, avenue Meissonnier.

Une inauguration, et une première pierre, pour deux nouveaux immeubles célébrés dans la même semaine. « Monsieur le maire va devenir maçon à force de poser des premières pierres ! », a-t-on pu entendre d'un invité taquin, lors de la pose de la première pierre d'un futur immeuble de 49 logements situé avenue Meissonnier.

Démarré début 2016, ce projet construit par Akerys et Vinci doit être terminé fin 2017.

Lancé en 2013, le projet avait été retardé suite à des découvertes archéologiques : trois puits, une sépulture et des céramiques du Moyen Âge. Les délais ont aussi été causés par un terrain très humide, comme par la proximité

de maisons anciennes. Il reste à vendre neuf des 39 appartements en accession à la propriété privée. Dix logements sociaux doivent, entre autres, permettre des relogements de locataires du bailleur social France habitation.

La Bruyère : 85 logements

Dans le quartier de la Bruyère, Kaufman & broad avait fêté, la veille, l'inauguration d'un ensemble de 85 logements en accession à la propriété privée. « Près de 80 % des acquéreurs sont originaires des Yvelines, et plus d'un tiers sont pisciacais », s'était félicité Cyril Doucet, directeur général adjoint Île-de-France du promoteur.

Dans son édition du mercredi 5 octobre 2016, *La Gazette* publiait un article rapportant la manifestation des parents d'élèves de Conflans-Sainte-Honorine relative à la suppression de postes d'Atsem, ainsi qu'à l'inauguration du nouveau groupe scolaire des Grandes terres, intitulé « L'inauguration perturbée par les manifestants ». Deux associations de parents d'élèves ont souhaité démentir les perturbations indiquées dans cet article.

« Les parents d'élèves n'ont jamais bloqué la grille d'entrée », a tenu à rectifier par un communiqué la Peep de Conflans-Sainte-Honorine. Regrettant « le manque de rigueur de la presse locale », la Peep avance pour prouver la présence de la police, municipale comme nationale, pour encadrer la manifestation. « Nous n'avons jamais empêché l'entrée des élus », assure également Corinne Grootaert, présidente de la FCPE primaire de Conflans-Sainte-Honorine.

Des photos en notre possession montrent bien que certaines voitures ont été au moins temporairement bloquées à l'entrée, mais cela n'a pas été le cas des personnes. Corinne Grootaert indique également que les manifestants n'ont pas pénétré dans l'enceinte de l'école. Enfin, « le discours du maire a été perturbé quand il a expliqué que cette manifestation ne faisait pas de sens et quelle était issue d'une récupération politique », précise-t-elle.

En bref

VALLEE DE SEINE La CGT obtient des engagements de GPSEO

Une délégation de la CGT a rencontré en octobre des représentants de la nouvelle communauté urbaine. Sur son blog, la CGT indique avoir obtenu des engagements.



« Les agents aujourd’hui n’ont pas vraiment connaissance du lieu où ils seront affectés. »

Le mercredi 19 octobre, une délégation de la CGT (syndicat majoritaire) a été reçue par les représentants de la nouvelle communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). Leur objectif était d’obtenir « des engagements et des informations sur les grands principes et les modalités du transfert des compétences », indique la CGT sur son blog.

« Les agents aujourd’hui n’ont pas vraiment connaissance du lieu où ils seront affectés et [n’ont pas] la garantie de conserver leurs acquis locaux, nous indiquait Catherine Couturier, de la CGT, avant cette rencontre. La communauté urbaine laisse entendre 1607 heures [de tra-

vail annuel] et 25 jours de congés annuels. Pour certains agents, cela peut faire 13 jours de congés en moins. »

Sur son blog, la CGT indique avoir obtenu des engagements de la part des représentants de la communauté urbaine. « Des conventions de service seront passées avec les petites communes n’ayant pas d’agents à transférer [...], la compétence voire est désormais précisément fixée [et] son contenu doit être transmis très prochainement. Pour les agents n’exerçant pas à 100 % des missions transférées, aucun transfert ne sera imposé aux agents qui pourront rester du resort communal dans le cadre d’une mise à disposition. »

MANTES-LA-JOLIE Les Kurdes manifestent contre la répression de l’Etat turc

Un nouveau rassemblement pacifique des Kurdes des Yvelines, s'est organisé à Mantes-la-Jolie pour commémorer la bataille de Kobané et dénoncer la répression.



Selon Aslan Cihan, l'objectif de ce rassemblement était « d'être ensemble et joyeux malgré le contexte »

Le jour de la Toussaint, 150 à 200 Kurdes des Yvelines selon la police, 300 selon les organisateurs ont

manifesté face à la mairie pour dénoncer « la répression de l'Etat turc à l'encontre des populations kurdes ».

Précisions

Dans un article relatif à la situation financière et sociale de l'hôpital de Mantes-la-Jolie, publié dans notre précédente édition, son directeur, Mickaël Galy, évoquait « 300 000 à 400 000 » factures traitées annuellement par l'établissement. Celui-ci nous a transmis de nouveaux chiffres : le volume est en réalité d'environ 180 000 titres de recettes émis par an. Par ailleurs, le taux de factures émises « en tiers payant », c'est à dire « adressées directement aux organismes complémentaires comme les mutuelles », est d'environ 40 % au centre hospitalier mantais, nous a-t-il précisé.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE**Une quinzaine pour les droits de l'enfant**

Après avoir renouvelé sa convention avec l'Unicef l'an dernier, la municipalité a annoncé une quinzaine consacrée à la promotion des droits de l'enfant, du 14 au 25 novembre.

Onze jours d'événements et de manifestations dont l'objectif sera de « sensibiliser petits et grands au respect des droits de l'enfant dans le monde entier ». Voilà, en résumé, le programme de la Semaine des droits de l'enfant, qui se tiendra dans la commune à partir du 14 novembre prochain.

Le conseil municipal des enfants sera notamment impliqué par une commission spéciale, en forme de plaidoyer avec l'Unicef. Spectacles, jeux, projections et expositions viendront garnir le programme d'une quinzaine placée sous le signe de la sensibilisation.

« Cette quinzaine est là pour attester la démarche de la commune auprès de l'Unicef » explique Rémi Tell, conseiller municipal délégué à la jeunesse, qui ajoute : « C'est aussi une façon d'impliquer les jeunes conflanais ».

Ils souhaitaient également marquer leur soutien à Gültan Kisanak et Firat Anli, deux élus kurdes de la KP (parti politique kurde en Turquie, Ndlr) en détention pour « terrorisme ».

Journée mondiale pour Kobané

Ces personnes qui répondaient à l'appel de l'association franco-kurde des Yvelines « se sont rassemblés dans la joie et la fraternité » a expliqué Aslan Cihan, l'un de ses membres. Il s'agissait aussi de se réunir pour la 3ème édition de la journée mondiale pour Kobané. Le cortège s'est ensuite dispersé devant la Maison des associations dans « une ambiance très calme » selon la préfecture. Certains élus de la vallée de Seine avaient prévu de se rendre aux côtés des Kurdes des Yvelines au grand rassemblement organisé ce week-end place de la République à Paris.

En bref

POISSY Des producteurs yvelinois attendus au cinquième Salon des vins et saveurs

L'annuel Salon des vins et saveurs se tiendra les 19 et 20 novembre. Pour la première fois, il aura lieu au Forum Armand Peugeot, et sept producteurs yvelinois sont attendus.



Illustration

Pour la première fois, le salon se déroulera au Forum Armand Peugeot.

L'annuel Salon des vins et saveurs du Lions club de Poissy est de retour pour une cinquième édition. Si l'année dernière, l'événement n'avait pas pu avoir lieu suite aux attentats de Paris, le Lions club remet le couvert les samedi 19 et dimanche 20 novembre. « Un rendez-vous pour les gastronomes, les épiciers et ceux qui aiment le bien vivre », explique Jean-François Raynal, président du Lions club de Poissy (et par ailleurs conseiller départemental LR, Ndlr).

Ce salon, qui attire près de 5 000 visiteurs, rassemble une soixantaine de producteurs venus de la France entière. Et au menu des nouveautés de cette année : la présence de sept producteurs yvelinois. « Nous avons la volonté de mobiliser les producteurs yvelinois et de regarder que à notre portée, nous avons des productions très larges », indique le président du Lions club de Poissy.

Des bénéfices reversés à la recherche contre le cancer et la maladie d'Alzheimer

Autre nouveauté, le salon se déroulera pour la première fois au Forum Armand Peugeot, « qui permet plus d'espace et de confort », apprécie Jean-François Raynal. L'intégralité des bénéfices du salon sera reversée à la recherche contre le cancer et la lutte contre la maladie d'Alzheimer. Plus de renseignements sur salonvinssaveurs-lions-poissy.fr. L'entrée est libre.



DU MERCREDI 9 AU MARDI 15 NOVEMBRE

Magasins ouverts le vendredi 11 novembre
Horaires d'ouverture et adresses des magasins sur lidl.fr.

En bref

JUZIERS De nombreux sujets du quotidien abordés pour la soirée-débat de l'A2J

Environ trente Juziérois ont fait le déplacement pour la troisième soirée-débat de l'Association j'aime Juziers (A2J). L'association a abordé de nombreux points du quotidien des habitants.

L'Association J'aime Juziers (A2J) organisait sa troisième soirée débat ce vendredi 4 novembre. Si 90 personnes avaient fait le déplacement pour la première édition, et environ 70 à la deuxième, ils étaient ce jour là un peu plus d'une trentaine. Une influence un peu moins importante, sans doute due à l'organisation pendant la même soirée de plusieurs événements à Juziers.

« *Notre objet est le cadre de vie et l'environnement*, indique Didier Brely, président de l'A2J, association créée un mois après les dernières élections municipales. *Nous nous faisons force de proposition et faisons le relais avec la commune.* » Pendant

cette soirée, l'association a abordé plusieurs sujets variés touchant le quotidien des Juziérois.

« Notre objet est le cadre de vie et l'environnement »

Les thèmes évoqués sont allés d'une valorisation des sentes remarquables de Juziers à une présentation du dispositif Voisins vigilants, en passant par une explication du fonctionnement de la nouvelle communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) et du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) pour lequel il y a actuellement plusieurs réunions publiques.



L'A2J a par exemple évoqué l'idée d'une valorisation des sentes remarquables de la ville.



La CFTC, un syndicat basé sur le dialogue

Malgré une proximité physique et l'absence d'empilement hiérarchique dans les TPE, le dialogue peut y être rude. La CFTC propose un autre modèle de relations, fondé sur le respect, le dialogue et la valeur de l'autre. Rencontre avec Hervé Bry, président de la CFTC Métallurgie des Yvelines.

Vous avez rencontré récemment des députés des Yvelines : quelles étaient les raisons de ces entretiens ?

Les projets de lois gouvernementaux actuels méritent la plus grande attention. Que ce soit la loi Travail, pour laquelle nous avons présenté à nos députés des amendements, le prélevement à la source de l'impôt

ou la fin de la notion d'ayant droit pour la sécurité sociale.

Le syndicat CFTC a une grille de lecture spécifique : place de la famille dans la société, place de l'être humain dans l'économie. La CFTC accompagne le changement, mais pas à n'importe quel prix !

CFTC : le syndicat du bien commun auquel entrepreneurs et salariés peuvent faire confiance

Accompagner, négocier, sécuriser les dispositifs sociaux : telle a été l'action de la CFTC au niveau des nouvelles lois sociales, telle est l'action au quotidien des conseillers CFTC dans les entreprises, dans les conseils de prud'hommes et, pour les TPE, des conseillers qui seront prochainement élus. Les situations sont très diverses : seule une organisation à taille humaine, politiquement libre, est à même d'écouter et d'accueillir les personnes dans leurs diversités.

Malgré une proximité physique et l'absence d'empilement hiérarchique dans les TPE, le dialogue peut y être rude. Le chef d'entreprise se sent parfois tous les droits, tout puissant, laissant peu de place à l'initiative de ses employés ou à la négociation : la culture de lutte de classe imprègne tout le monde, à cause de la pensée libérale et individualiste, quasi darwinienne. La CFTC propose un autre modèle de relations entre les personnes : un modèle fondé sur le respect, le dialogue, la valeur de l'autre.

GARGENVILLE Passion du chant remet un chèque de 675 euros à l'Institut Curie

Grâce à l'organisation d'un « karaoké du ruban rose », l'association gargenvilloise Passion du chant a pu remettre un chèque de 675 euros à l'Institut Curie.

Une délégation de l'association gargenvilloise Passion du chant s'est rendue le vendredi 28 octobre au siège de l'Institut Curie à Paris pour remettre un chèque de 675 euros. Cette somme avait été récoltée lors du karaoké du ruban rose organisé par l'association le dimanche 9 octobre, auquel environ 70 personnes avaient participé.

Christine Picard Charbonneau, présidente de Passion du chant, et quelques adhérents ont ainsi remis chèque à Alia Ifrah-Maaref, de la direction des relations donateurs et grand public de l'Institut Curie. Cette dernière indique : « *Cette action, sur le thème du karaoké, qui est une grande première en France, démontre que toutes les formes d'actions sont possibles pour aider à vaincre la maladie.* »

« *Cette rencontre nous a permis de mieux comprendre le rôle déterminant des chercheurs de l'Institut Curie dans la recherche pour la lutte contre le cancer, et du cancer du sein en particulier*, explique Christine Picard Charbonneau dans un communiqué de presse. *Cela nous donne envie de faire encore mieux l'année prochaine.* »

En bref

CONFLANS-SAINTE-HONORINE La Ville s'attaque aux incivilités avec une campagne drôle et offensive

« *Les 8 saloperies* », la nouvelle campagne de communication de la municipalité, a pour objectif de pointer du doigt l'incivilité de plusieurs comportements.



Laurent Brosse (à g.) et Charles Prélot (à dr.) présentent l'affiche de la campagne.

La municipalité lance une campagne de communication pour lutter contre les incivilités. Intitulée « *Les 8 saloperies* », en référence au film *Les 8 salopards* de Quentin Tarantino, la campagne donne l'exemple de huit comportements incivil. Elle tourne en dérision, par exemple, les personnes qui se garent sur les places handicapés, qui jettent leurs déchets, sortent les encombrants aux mauvaises dates, etc.

« Un millions d'euros par an est dépensé en incivilité »

Cette campagne est humoristique mais « *déliberément offensive pour qu'il y ait une réaction* », indique

Laurent Brosse (LR), maire de la commune. Et le maire d'ajouter qu'un autre objectif est de « *faire des économies [car] la ville met des moyens importants pour apporter la propreté, mais au bout d'un moment on arrive à la limite.* »

Charles Prélot (LR), adjoint à l'environnement, complète : « *Un million d'euros par an est dépensé en incivilités, 820 000 euros pour le ramassage de papiers gras (piqueage des déchets, balayage manuel, etc, Ndlr) et 100 000 euros pour les encombrants déposés hors période* ». Pour cette campagne de communication, pendant un mois, une vidéo sera visible sur le site de la commune, des affiches seront mises dans la ville, et les Conflanais seront invités à donner leurs idées.

En bref

VALLEE DE SEINE Un bus en tournée pour limiter les AVC

Face au fléau que représentent les accidents vasculaires cérébraux, l'Agence régionale de santé (ARS) lance un bus de prévention qui parcourra les Yvelines et stationnera dans dix villes.

« *En France, un Accident vasculaire cérébral (AVC) a lieu toutes les quatre minutes* ». C'est par ce constat que l'Agence régionale de santé (ARS) lance une grande campagne de prévention à partir du 9 novembre. Pendant un mois, un bus va aller à la rencontre des citoyens pour sensibiliser sur le sujet à travers dix étapes dans les Yvelines.

Si les principales victimes de l'AVC sont âgées de plus de 60 ans, l'établissement de santé souhaite montrer à travers cette initiative que « *tout le monde peut être concerné* ».

Comment détecter les signes avant-coureurs ? Comment réagir et limiter les risques ? Voici les questions auxquelles pourront

répondre les spécialistes qui viendront animer chaque étape. Un test de dépistage sera également proposé.

8 rendez-vous sur 10 en Vallée de Seine

Un parcours itinérant qui débute à Aubergenville ce mercredi 9 novembre. Le bus marquera ensuite l'arrêt le 23 novembre à Achères, le 26 à Mantes-la-Jolie. Chanteloup-les-Vignes ne sera pas en reste avec un passage le 3 décembre sur le marché. Les 8 et 10 décembre, ce sera au tour de Carrières-sous-Poissy et des Mureaux de recevoir le bus pour la conclusion de cet itinéraire. Pour plus d'informations : ars.sante.fr.

ECQUEVILLY L'association annonce un recours après la fermeture de la mosquée

La semaine dernière, la préfecture a notifié leur fermeture administrative à quatre mosquées franciliennes dont celle d'Ecquevilly pour des appels à la haine. L'association dément et contre-attaque en justice.

Dans son édition du 2 novembre dernier, *Le Canard Enchaîné* évoquait la mosquée d'Ecquevilly comme « une nouvelle plaque tournante du salafisme dans les Yvelines ». Le même jour, le ministre de l'Intérieur faisait procéder à sa fermeture en vertu de l'article 8 sur l'état d'urgence, et au nom de propos tenus par son imam. Les avocats de l'association cultuelle gestionnaire du lieu de culte démentent, et annoncent un recours au tribunal administratif ce mardi (après impression de *La Gazette*, Ndrl).

Dans son arrêté de fermeture, Serge Morvan, préfet des Yvelines, considère que « la mosquée d'Ecquevilly constitue un lieu de référence influent [...] prônant un islam rigoriste, appelant à la discrimination et à la haine, voire à la violence ». Considérant que la fréquentation de ce lieu était en très forte hausse, il représenterait un « grave risque d'atteinte à la sécurité et à l'ordre public ».

Suspecté par l'État de prêches « appelant à la haine et la violence contre les femmes, les juifs et les chrétiens », l'imam Youssef Abou Anas diffusait des conférences via le site internet *La voie de droite*. Le 20 novembre 2015, il y aurait légitimé



LA GAZETTE EN YVELINES

Dans son arrêté de fermeture, Serge Morvan, préfet des Yvelines, considère que « la mosquée d'Ecquevilly constitue un lieu de référence influent [...] prônant un islam rigoriste, appelant à la discrimination et à la haine, voire à la violence ».

les attentats terroristes survenus en France, « avant de se faire plus discret ».

Vendredi dernier, aux abords du lieu de culte, les riverains n'étaient pas tous au courant de la fermeture mais avaient remarqué la forte affluence lors des prières du vendredi. Entrant dans la mosquée, un responsable arrache l'arrêté préfectoral placardé à la porte, et nous renvoie vers leur conseil juridique aux coordonnées figurant sous un communiqué, lui aussi placardé à l'entrée.

Contactés, les avocats de l'Association islamique Malik Ibn Anas (Aima) « déplorent que cette décision vienne jeter la suspicion sur les fidèles ». Vincent Brengarth, du cabinet de maître William Bourdon, dément tout propos incitant à la violence : « L'association a condamné par communiqué cette horreur, il est facile de le retrouver sur internet, cinq à six prêches de l'imam allant dans ce sens ».

Il évoque « une traduction du prêche inexacte dans la note blanche (voir encadré, Ndrl) et réfutée par l'imam

lui-même ». Dans son arrêté, la préfecture explique que Youssef Abou Anas rejetait l'autorité de l'État, et appelait « au recours du jihad armé ». « C'est surréaliste », répond l'avocat qui regrette de ne pouvoir accéder aux éléments de l'administration qu'en cas de recours. Il ajoute que la perquisition, dont la mosquée a été l'objet il y a 6 mois, n'a rien donné : « sinon elle aurait été immédiatement fermée ».

Dans l'arrêté préfectoral, il est prévu que la salle de prière reste fermée jusqu'à la fin de l'état d'urgence. La procédure en référé auprès du tribunal administratif, annoncée par les avocats de l'association, devrait être fondée sur la liberté de culte. Le recours sera examiné dans les 48 heures suivant son dépôt.

La mairie aurait autorisé les prières de rue

Des enseignants des écoles primaires d'Ecquevilly avaient par ailleurs rapporté des incidents opposant certains enfants à d'autres « musulmans plus modérés ». Ces enfants, qui suivaient les prêches de l'imam, auraient refusé de suivre certaines activités scolaires comme les cours de musique ou de chant, et reproché aux autres de s'y rendre. « Cela reste à prouver » selon l'avocat d'Aima, pour qui « on reproche en creux la pratique religieuse ». Il estime que « l'État fait un amalgame entre salafisme et jihadisme ».

Anke Fernandes (SE), maire de la commune de 4 000 habitants, a indiqué ne pas vouloir réagir, « puisqu'il s'agit d'une décision de l'État ». Mais *Le Canard Enchaîné* affirme que l'imam « avait pris l'habitude de squatter le parc de la mairie pour y célébrer la prière de l'Aïd ». Situation qui « aurait fortement déplu à l'actuelle municipalité après le laisser-faire de la précédente ».

Pourtant, Vincent Brengarth l'affirme : « Toutes les prières de rues ont systématiquement été autorisées par la mairie », ajoutant qu'il dispose également « d'un courrier où Anke Fernandes remercie les membres de l'association pour les avoir prévenus à l'avance de celles-ci ».

Une note blanche « surréaliste » selon les avocats

Selon nos informations, la note blanche effectuée par les services de renseignements concernant l'association islamique Malik Ibn Anas ne porterait pas uniquement sur des dérives djihadistes au sein de la mosquée d'Ecquevilly.

La note avancerait en effet que l'association aurait été sous influence de l'Arabie Saoudite. Pour Vincent Brengarth, avocat de l'association, ce ne peut être un motif de grief car « ce pays condamne le terrorisme au même titre que la France ».

On y apprend également que l'imam Youssef Abou Anas aurait soutenu une association de résidents de la commune opposés aux nouvelles constructions d'immeubles à proximité. Selon son avocat « il s'agit d'une volonté de l'administration de vouloir étendre les accusations ».



une belle vie immobilière

VILLAPOLLONIA - POISSY

UNE NOUVELLE OPPORTUNITÉ DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE DE VOTRE DUPLEX!

MISE EN VENTE DE NOUVEAUX APPARTEMENTS

TVA
5,5%⁽¹⁾



UNE ADRESSE INCONTOURNABLE POUR UNE QUALITÉ DE VIE INÉDITE!



VITE!
LES TRAVAUX
ONT COMMENCÉ!

Illustration non contractuelle à caractère d'ambiance.

➤ À 15 min⁽²⁾ de la Défense (via l'A14).

➤ Un cadre naturel et privilégié.

➤ D'agréables espaces verts paysagers.

➤ Des intérieurs spacieux et lumineux.

➤ Des appartements du studio au 5 pièces duplex.

➤ Balcons, loggias, terrasses et jardins privatifs.

0 800 11 06 95

Service gratuit
+ prix appel

DISPONIBLE SUR
Google play

Télécharger dans
l'App Store

[f](#) [t](#) [y](#) [in](#) [nexity.fr](#)

POISSY

POISSY
la Coudre

grandparis
ménagement

RENSEIGNEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI SUR
[villapollonia-poissy.nexity.fr](#)

VALLEE DE SEINE Flambée de violence pour Halloween

De nombreux débordements ont émaillé les festivités d'Halloween, un peu partout dans le département dans la nuit de lundi au mardi 1er novembre.

Halloween a marqué un regain de tensions dans les quartiers de la vallée de Seine. Forces de l'ordre prises à parti, feux de véhicules et de poubelles ont perturbé la fête.

A Poissy, des jets de pierre contre un bus de la société Transdev ont notamment brisé une vitre et blessé son conducteur, dans le quartier de Beauregard. Un peu plus d'une heure après, même scénario à Mantes-la-Jolie, au Val Fourré. Cette fois-ci personne n'a été blessé. La société TVM a tout de même été obligée de suspendre la ligne C pour le reste de la nuit après des agressions à répétitions contre les bus circulant sur cette ligne traversant le Val Fourré.

Les forces de l'ordre ont également été la cible de jets de projectiles. Ce fut le cas aux Mureaux notam-

ment. Une bouteille contenant de l'acide a été lancée contre le commissariat à Conflans-Sainte-Honorine. A Carrières-sous-Poissy, la police municipale n'a pu que constater les dégâts avec un véhicule dégradé et un agent touché à l'épaule après le passage d'une patrouille rue des frères Tissier.

De nombreux feux ont également été allumés. A Chanteloup-les-vignes, les policiers ont dû encadrer les pompiers, pris pour cible après être intervenus sur un incendie de voiture. Même chose à Mantes-la-Jolie où le véhicule a été complètement détruit entre les quartiers du Val Fourré et de Gassicourt. Des incendies de poubelles ont été signalés à Aubergenville, Limay, Verneuil-sur-Seine, Gargenville jusqu'à 2 h 30 du matin.

POISSY Un gang s'attaque aux jantes de voitures en aluminium

La semaine dernière, une Pisciaise a eu la mauvaise surprise de retrouver sa voiture dépourvue de ses quatre roues, les disques de freins surélevés par des parpaings.

Le véhicule victime de ce vol de roues avait été prêté par un garage à cette résidente, en attendant que sa voiture personnelle soit réparée. Lorsque cette résidente s'est ren-

due au commissariat pour porter plainte, les policiers l'auraient mise en garde contre « un groupe très actif » sévissant contre les jantes aluminium d'automobiles ces derniers jours. D'après la victime, la police nationale de Conflans-Sainte-Honorine est venue relever des empreintes sur son véhicule.

LES MUREAUX Coups de couteaux contre tapage nocturne

Dans la nuit de mardi à mercredi, la police est intervenue au foyer Adoma pour un différend entre deux personnes. Un homme a notamment été blessé à coups de couteau. A l'origine de la dispute, l'auteur présumé de l'agression aurait reproché à sa victime d'avoir mis sa musique trop forte. Cette dernière a été prise en charge par l'hôpital Georges Pompidou à Paris, son pronostic vital n'était pas engagé malgré des plaies au crâne, à la gorge et aux mains.

EPOME Le car-jacking était un gros mensonge

Dans notre édition de la semaine dernière, nous évoquions la mésaventure d'un couple d'automobilistes qui prétendait avoir été victime d'un vol par de faux policiers. Il ne s'agissait en fait que d'un gros mensonge.

Mercredi 2 novembre, une source policière a expliqué à l'AFP que le véhicule déclaré volé avait été remorqué par des gens du voyage, à la demande du couple malhonnête. Ils auraient expliqué à la police s'être inspirés d'une série d'agressions violentes contre des automobilistes et perpétrées par de faux policiers en 2015 dans trois départements franciliens, dont les Yvelines.

MANTES-LA-JOLIE Triste dénouement après la disparition de Sébastien

Le corps du jeune homme de 21 ans, qui avait disparu en sortant de discothèque le 23 octobre au petit matin, a été retrouvé dans la Seine vendredi matin.

Sébastien Winterflood est décédé. Plus les jours passaient et plus l'espoir de retrouver le jeune plombier vivant s'amenuisait. Disparu il y a 15 jours en sortant de discothèque vers 5 h du matin, son corps a été retrouvé vendredi matin sur l'île l'Aumône, à Mantes-la-Jolie.

affaires sont restées au vestiaire. Des avis de recherches sont placardés un peu partout par ses proches, des appels sont aussi lancés sur les réseaux sociaux et très vite relayés par la presse.

Une autopsie cette semaine

Seul un automobiliste a expliqué « avoir vu le jeune homme courir à toute vitesse sur le pont de Limay ». Un important dispositif de recherche s'est alors mis en place. Hélicoptère, chiens, bateaux et plongeurs ont ratissé les berges très difficiles d'accès de l'île de Limay (2,5 km de périmètre, Ndlr), jusqu'à retrouver son corps près des terrains de tennis de l'île Aumône. Une autopsie, pratiquée cette semaine, devrait permettre de déterminer les causes de sa mort.

Une mère en colère

Suite à la découverte du corps de son fils vendredi, Véronique Winterflood, la maman de Sébastien a tenu à réagir à chaud, via son compte Facebook. Dans un texte publié dimanche matin, elle fustige l'attitude des amis de son fils qui « ont voulu se dédouaner en le recherchant sans fin durant 12 jours, mais c'est avant qu'il fallait réagir ». Elle poursuit : « J'espère de tout mon cœur [...] que

vous allez enfin finir vos conneries ».

Si elle affirme toujours attendre qu'ils « se présentent devant elle pour présenter leurs condoléances plutôt que fuir leurs responsabilités », cette mère endeuillée regrette que « lorsqu'on est ami et que l'on part à 15, on rentre à 15 [...] et s'il y en a un qui dérape, à ses amis d'éviter ça ».

villette

Parcs et jardins

Terrains de sports

Entretien d'espaces verts

Arrosage,

Éclairage,

Pavages,

Jeux,

Clôtures













































































































































































<img alt="A paved area with a wooden bench and a small garden." data-bbox="2

ATHLETISME Un Mantais revient d'Australie avec une médaille d'or

Sociétaire de la section athlétisme de l'Association sportive mantaise (ASM), David Stefanelly est récemment revenu d'Australie avec une médaille d'or en 10 kilomètres marche sur route.

Le 31 octobre, la France a décroché la médaille d'or à Perth en Australie en 10 kilomètres marche sur route. Parmi les trois athlètes français figure David Stefanelly, membre de la section athlétisme de l'Association sportive mantaise (ASM).

Alors que David Stefanelly se classe à la 11e place individuellement, les deux autres athlètes français se positionnent à la 6e et à la 7e place. Et la compétition se jouant au cumul des trois temps, les Français obtiennent la première place de la compétition.

« J'avais en tête cette médaille par équipe »

J'avais en tête cette médaille par équipe, je savais que c'était possible et qu'il ne fallait pas manquer cette opportunité, confie David Stefanelly au site internet de l'ASM. Mes 2 coéquipiers sont de très bons marcheurs et j'ai dû m'accrocher pour faire un bon chrono et rester dans les 3 meilleurs français pour espérer être classé. Il y avait un excellent état d'esprit collectif et une volonté commune de performer. » Plus de renseignements sur ce résultat sur le site internet asmantaise.fr.



David Stefanelly, membre de l'ASM section athlétisme a remporté l'or en Australie.

FOOTBALL Le FC Mantois rouvre son compteur de victoires face au PSG

Le FC Mantois a décroché sa deuxième victoire de la saison ce week-end face à la réserve du PSG après un match disputé. Un succès qui permet aux sang et or de renouer avec le succès.

La spirale négative a été rompue ce week-end pour le FC Mantois dans le cadre de la dixième journée du groupe A de CFA. Alors que les sang et or n'avaient plus connu la victoire depuis la première journée de championnat face à Chateaubriant, ils enchaînaient depuis les matchs nuls et les défaites.

(35e). Quelques minutes après, le FC Mantois réduit la marque grâce à un très bel enchaînement contrôle de la poitrine-tir croisé de Lelevé (51e) face au portier parisien. Et c'est avec une légère avance de Paris que les deux équipes retournent au vestiaire (2-1).

Le PSG menait 2-0 à la demi-heure de jeu

Les sang et or ne vont rien lâcher et la victoire va venir des poteaux de corner grâce à des buts de Babinga et Aaneba (59e et 61e). Cette victoire permet au FC Mantois de quitter la dernière place du groupe A de CFA pour rejoindre la 14e place (sur 16), avant la réception de Fontenay Vendée (7e de CFA) le 19 novembre.

VOLLEY-BALL Les féminines du CAJVB en deuxième place de Nationale 3

Comme leurs homologues masculins, l'équipe féminine du Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball (CAJVB) réalise un très bon début de saison. Pour la cinquième journée de la poule F de Nationale 3, les volleyeuses locales sont allées s'imposer avec la manière contre Orléans par 3 sets à 0 (16:25, 26:28, 20:25).

Elles signent ainsi leur quatrième succès en cinq rencontres et se positionnent en deuxième place du championnat, juste derrière Quimper. Le prochain match se tiendra le 20 novembre avec un déplacement à Vincennes, actuellement dernier de Nationale 3, suivi de la réception le 27 novembre de Rennes, quatrième du championnat.

FOOTBALL Les Pisciacaises étrillent Roissy-en-Brie en coupe de France

Dans le cadre du troisième tour de la Coupe de France, les féminines de l'AS Poissy (DH) se déplaçaient à Roissy-en-Brie (PL).

C'est par une large différence (0-13), que les Pisciacaises décrochent leur ticket pour le tour suivant des phases régionales.

En Île-de-France, restent engagés en Coupe de France féminine, les clubs de Colombes (DH), Drancy (DHR), Saint-Denis (DH) et la Rochette-Vaux (DH).

VOLLEY-BALL Le CAJVB sort victorieux de son derby face à Sartrouville

Les volleyeurs du Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball (CAJVB) se sont imposés à domicile contre Sartrouville. Les locaux remportent ainsi le derby yvelinois de Nationale 2.

Les deux clubs yvelinois engagés dans le groupe C de Nationale 2 se rencontraient ce week-end dans le cadre de la sixième journée. Le Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball (CAJVB) recevait Sartrouville le samedi 5 novembre. Au terme de quatre sets, ce sont les volleyeurs locaux qui se sont imposés (23:25, 25:22, 25:21, 25:19).

Troisième de Nationale 2

Au cours du premier set, les deux équipes vont se rendre coup sur coup, mais c'est finalement Sartrouville qui va prendre l'avantage.

BASKET-BALL La série de victoires continue pour Poissy

Les victoires s'enchaînent pour la Poissy basket association qui a signé ce week-end sa quatrième victoire consécutive. En déplacement sur le parquet de Césaire-Levillain pour le compte de la sixième journée de la poule F de Nationale 3, les Pisciacais se sont largement imposés (70-84).

Ce succès, le cinquième du championnat pour une seule défaite, permet à Poissy de monter à la deuxième place de Nationale 3. Et avec 513 points marqués cette saison, les Pisciacais restent de loin la meilleure attaque. Les basketteurs locaux recevront le week-end prochain le club d'Ormes, actuellement sixième (sur 12).

COURSE A PIED Place au douzième cross d'Orgeval

Le dimanche 20 novembre à partir de 10 h 30, venez participer à la douzième édition du cross d'Orgeval.

Ouverte à tous, cette course se déroulera dans les sous-bois de Saint-Marc. Deux types de courses sont proposés par catégories d'âge : 9 et 4,5 kilomètres pour les adultes et 1,2 et 2,4 kilomètres pour les enfants. Des vestiaires, douches, buvettes et ravitaillements seront proposés aux participants.

Les inscriptions sont à 10 euros pour les adultes et gratuites pour les enfants. Plus de renseignements sur le site internet de la Ville.

FOOTBALL Coupe Gambardella : le FC Mantois prolonge l'aventure

Pour le compte du quatrième tour de la célèbre coupe Gambardella, les U19 du FC Mantois (DH) se déplaçaient sur la pelouse de Montesson. Les jeunes sang et or se sont facilement défait de leur adversaire du jour avec une très large victoire de 12 buts à 0.

Au tour précédent, les U19 du FC Mantois avaient remporté le derby de vallée de Seine contre leurs homologues de l'AS Poissy (2-0). Cette nouvelle victoire permet au sang et or de poursuivre l'aventure dans la prestigieuse coupe des jeunes, où elle est le dernier représentant de vallée de Seine.

FOOTBALL L'AS Poissy tient face à Drancy

Après son premier succès de la saison le week-end dernier contre Boulogne-Billancourt, l'AS Poissy a décroché le match nul (0-0) en déplacement à Drancy. Si les deux équipes n'ont pas réussi à se départager dans le cadre de la dixième journée du groupe B de CFA, ce score vierge permet aux Pisciacais de ramener de précieux points.

Les jaune et bleu se maintiennent ainsi à la 13e place du championnat (sur 16) avant la réception de Wasquehal (11e de CFA) le samedi 19 novembre.

FOOTBALL Deuxième défaite de la saison pour les Mureaux

En division d'honneur, les seniors des Mureaux restaient sur une belle série de quatre matchs sans défaite puisqu'ils n'avaient plus perdu depuis le 28 août contre le Racing Colombes. Mais ce dimanche 6 novembre, Bobigny est venu s'imposer sur le terrain des Murautins (0-2). Un résultat qui place les Mureaux dans le milieu de tableau, septième du championnat (sur 14), avant la réception le week-end prochain d'Evry, dernier de division d'honneur.

FOOTBALL

Les Pisciacaises étrillent Roissy-en-Brie en coupe de France

Dans le cadre du troisième tour de la Coupe de France, les féminines de l'AS Poissy (DH) se déplaçaient à Roissy-en-Brie (PL).

C'est par une large différence (0-13), que les Pisciacaises décrochent leur ticket pour le tour suivant des phases régionales.

En Île-de-France, restent engagés en Coupe de France féminine, les clubs de Colombes (DH), Drancy (DHR), Saint-Denis (DH) et la Rochette-Vaux (DH).

VOLLEY-BALL Le CAJVB sort victorieux de son derby face à Sartrouville

Les volleyeurs du Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball (CAJVB) se sont imposés à domicile contre Sartrouville. Les locaux remportent ainsi le derby yvelinois de Nationale 2.

Si le deuxième set ressemble beaucoup au premier, le CAJVB prend le dessus et l'emporte.

« Dans les deux dernières manches, la puissance et le bloc du CAJVB associés à une réception de qualité de la part de notre libéro Douglas Allo, permettait à notre équipe de faire la différence, les joueurs de Sartrouville semblant flétrir physiquement au fur et à mesure que le match avançait », indique le CAJVB. Une victoire qui place le club local à la troisième place de Nationale 2, avant de se déplacer à Beauvais pour le troisième tour de Coupe de France.

Le FC Mantois est allé s'imposer au Camp des loges contre le PSG.

WATELET T.P.



Centre de Travaux de Magnanville



- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- construction et entretien des routes
- Equipements urbains
- Sols industriels
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Terrassements, voiries, enrobés

ZAC des Brosses - rue des Mongazons - 01 30 92 04 10

magnanville@watelet-tp.fr

EPÔNE Exposition et concert autour de l'amitié franco-serbe

Entre le 10 et le 13 novembre, plusieurs événements sont organisés à Epône autour de la Serbie. Avec notamment une exposition et un concert par une chorale serbe.

La Serbie sera mise à l'honneur cette semaine. Les 10, 12 et 13 novembre, la salle du village accueillera l'exposition « *La Serbie* à

Epône ». Composée de deux volets, cette dernière propose une illustration de l'amitié franco-serbe et notamment la ville de Prokuplje,



La chorale du lycée de Prokuplje en Serbie donnera un concert le 11 novembre.

ANDRESY Des sculptures à partir de clous soudés

L'invité du mois de la Galerie des passions de l'Espace Julien Green sera le sculpteur et peintre Jean-Daniel Baumann. Ce dernier présentera ses dernières sculptures originales réalisées à partir de clous soudés représentant des thèmes variés. Il exposera également des toiles en hommage à son père, également artiste peintre. L'exposition est en accès libre mercredi 9 novembre au dimanche 4 décembre de 10 h à 19 h.

Pour obtenir plus de renseignements, contacter le 01 34 01 11 62.

AUBERGENVILLE Exposition photo à la Maison de voisinage

La Maison de voisinage accueille l'exposition « *Tours du monde* » jusqu'au vendredi 2 décembre. Cette dernière est composée de photographies, maquettes et dessins réalisés par l'artiste Laurent Folliot.

L'exposition est visible aux heures d'ouverture de la Maison de voisinage. Le vernissage aura lieu le vendredi 25 novembre à partir de 17 h 30. Pour plus de renseignements, contacter le 01 30 90 23 45 ou par courriel à maisondevoisinage@aubergenville.fr.

LES MUREAUX Exposition autour du manga

La Médiathèque des Mureaux propose à ses visiteurs une exposition dédiée au manga jusqu'au dimanche 20 novembre. Celle-ci retrace l'importance de ce genre littéraire, autant historique que culturelle, au Japon.

Des ateliers pour les enfants à partir de 10 ans seront également proposés. D'entrée libre, cette exposition est visible aux horaires d'ouverture de la Médiathèque.

Plus de renseignements sont disponibles sur le site internet de la Ville ou par téléphone au 01 30 91 38 63.

ACHERES Emel mathlouthi en concert au Sax

L'artiste de pop oriental, Emel Mathlouthi, donnera un concert au Sax d'Achères le samedi 12 novembre à 20 h 30. Cette dernière ne rentre pas dans les cases : passée par le heavy metal, inconditionnelle de Joan Baez, berçée par le folklore traditionnel tunisien, elle mûrit l'ensemble et sort un premier album en 2012.

Emel Mathlouthi lie son chant vibrant à des sonorités électro, du trip hop, du rock, et plonge dans la culture orientale classique dans un bain contemporain. Les tarifs sont compris entre 12 et 18 euros. Plus

de renseignements et réservations sur lesax-acheres78.fr ou au 01 39 11 86 21.



Emel Mathlouthi sera en concert le samedi 12 novembre au Sax.

LIMAY Exposition de bandes dessinées sur la guerre 14-18

La Médiathèque de Limay accueille du 14 novembre au 1er décembre une collection qui montre comment la bande dessinée a abordé la seconde guerre mondiale.

En partenariat avec l'association Bulles de Mantes, la Médiathèque de Limay propose l'exposition « *Images de 1914-1918, l'hommage de la bande dessinée à la Grande guerre* ». À travers douze panneaux d'exposition réalisés par l'association, découvrez comment la bande dessinée a traité de la première guerre mondiale.

Des pièces uniques prêtées par des collectionneurs

À travers cette démarche pédagogique, les panneaux abordent plusieurs thématiques telles que la

fleur au fusil, les tranchées, la guerre dans les airs, les armes nouvelles, etc.

Certaines pièces uniques, prêtées par plusieurs collectionneurs, sont également visibles.

D'entrée libre, l'exposition est ouverte du 14 novembre au 1er décembre, les lundis et mardis de 14 h à 18 h, les mercredis et vendredis de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, et les samedis de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Plus de renseignements sur bullesdemantes.fr.

MEULAN-EN-YVELINES

Artiste plasticienne au domaine Berson

Dans le cadre de son opération « *1 mois – 1 artiste* », l'espace d'exposition du domaine Berson accueille l'artiste plasticienne Céline Louvet. Une pratique graphique qui s'exprime par le trait, le fil et l'assemblage. Pour support, elle télescope des motifs imprimés ou des natures discordantes de matériaux, tels que le Kraft et le tissu, la fourrure et le papier de verre. D'entrée libre, l'exposition est visible le mardi de 15 h à 18 h ; les mercredis, vendredis et samedis de 10 h à 13 h et de 15 h à 18 h. Plus d'informations sont disponibles auprès du service culturel au 01 30 90 41 10.

ROSNY-SUR-SEINE Exposition sur le jazzman Django Reinhardt

A travers une exposition composée de photos, et multimédia, l'Hospice Saint-Charles propose de découvrir le jazzman Django Reinhardt.

Dans le cadre du festival Blues sur Seine, l'Hospice Saint-Charles accueille l'exposition « *Django Reinhardt, swing de Paris* » jusqu'au 18 décembre.

Une mise en lumière du guitariste de jazz Django Reinhardt au travers d'une exposition multimédia, avec des panneaux illustrés de photos, documents et texte. Mais aussi une interface interactive qui présente une série de documents vidéos, audios et graphiques.

L'exposition est un parcours chronologique qui restitue le trajet artistique de cet artiste. L'entrée est libre de 13 h 30 à 17 h en semaine, et de 14 h à 18 h les week-ends et jours fériés. À côté de cette exposition, le conte « *Du Nokoué au Mississippi* » sera présenté par le groupe Eyo'ne Contes. Ces représentations auront lieu les 9, 16, 23 et 30 novembre, ainsi que le 7 décembre à 15 h. Pour obtenir plus de renseignements ou réserver pour les contes, contactez le 01 30 42 91 55 ou par courriel à hsc@gpseo.fr.

TRIEL-SUR-SEINE Quand des personnages ordinaires basculent dans l'absurde

La compagnie PAFR donnera deux représentations au théâtre Octave Mirbeau. Deux courtes pièces seront jouées avec dans un premier temps « *La collection* » puis « *L'amant* », du dramaturge anglais Harold Pinter. Dans chacune d'elles, le spectateur découvre des personnages ambigus et apparemment ordinaires, basculant dans l'absurde pour un résultat mêlant rire et tension.

Les représentations auront lieu le samedi 12 novembre à 21 h et le dimanche 13 novembre à 16 h. Plus d'informations et réservation au 01 39 27 94 59, par courriel à comediensdelatour@gmail.com, ou sur le site internet comediensdelatour.pagesperso-orange.fr.

Les tarifs sont compris entre 5 et 9 euros.



Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube [RadioLFMOfficiel](https://www.youtube.com/user/RadioLFMOfficiel).



#LFMRADIO @LFMRADIO

Loisirs | HOROSCOPE

Bélier : La conjoncture vous invite à ne pas vous énerver pour un rien. Vous risquez de faire le vide autour de vous en étant agressif. Peu supporteront vos mouvements d'humeur incessants et vos bouderies. Trouvez un exutoire.

Taureau : Faites preuve de davantage de cohérence dans le suivi de vos idées et de vos tâches, car vous apparaissiez un peu brouillon et peu sûr de vous. Combattez votre tendance très ponctuelle à la dispersion et l'étourderie.

Gémeaux : Arrêtez de remettre à plus tard ce que vous pouvez faire dès maintenant. Vous allez bientôt vous écrouler sous une montagne de choses à faire que vous avez repoussée. Vos supérieurs risquent de vous faire remarquer que vous n'êtes pas très sérieux.

Cancer : Ne laissez pas les autres vous perturber et vous influencer. Continuez à suivre votre logique et votre intuition. Vous n'avez pas que des amis autour de vous surtout dans votre vie professionnelle. Blindez-vous !

Lion : Ne vous laissez pas prendre la tête par des ragots en tout genre sur votre compte ou sur les autres. Faites-vous votre propre opinion et gardez votre ligne directrice de conduite. Vous savez, pourtant qu'il ne faut pas écouter tout le monde.

Vierge : Attendez-vous à quelques complications provoquant des retards dans votre travail ce que vous détestez. Il va falloir composer et ne rien laisser paraître de votre trouble. Ne montrez pas que vous n'aimez pas la pression !

Balance : On vous demande d'exécuter un travail qui sollicite votre créativité. Vous approfondissez, vous peaufinez le moindre détail et au final vous excellez. Votre côté méticuleux fait des merveilles. Vous avez la confiance de tous.

Scorpion : Plus vous construisez minutieusement vos arguments et plus vos chances de réussite seront meilleures professionnellement. Mettez de côté vos impulsions ou contrôlez-les ! Réfléchissez bien à tout en pesant le pour et le contre.

Sagittaire : Une petite voix intérieure vous dit de faire ci et de faire ça... Mais cela vous agace, car vous savez très bien ce que vous devez effectuer, mais vous n'en avez pas envie. Ça rentre par une oreille et ça ressort par l'autre.

Capricorne : Vous avez beaucoup de mal à vous concentrer. Votre énergie est telle que vous vous disperser énormément. Vous voulez accomplir de grandes choses. Allez surtout au bout de ce que vous commencez au lieu d'abandonner en cours de route.

Verseau : Peu motivé, vous allez à reculons au boulot. Vous n'avez envie que de rester chez vous ou de vous amuser. Vous aimeriez avoir des vacances éternelles, mais ce n'est qu'un doux rêve. Reprenez-vous vite !

Poissons : « Rien ne sert de courir, il faut partir à point ». Plus vous appliquez ce proverbe et plus les évènements vous donnent raison. Vous avez la patience d'attendre que les choses évoluent en votre faveur et vous marquez des points !

par Horoscope.fr

lagazette-yvelines.fr

SUDOKU : niveau facile

8	3				9		
		1	6	3	8	7	
9	4		2	1		8	
5		9					
	1					7	
					6		1
		3		5	2		1
	5	8	4	1	3		
		3				8	4

SUDOKU : niveau moyen

3			2			9		6
	5				4		3	
2				9	5			
	6	9						5
		3				7		
7						6	8	
		8	5					3
	7		4				9	
5		1			9			4

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de la gazette en yvelines

METEO

Mercredi
-1°/6°



Jeudi
-1°/7°



Vendredi
1°/8°



Samedi
1°/10°



Dimanche
5°/11°



Lundi
5°/11°



Mardi
6°/12°



La Gazette en Yvelines
Journal hebdomadaire gratuit
d'information locale

Directeur de la publication :
Lahbib Eddaouidi

Journalistes : Loris Guémart,
Damien Guimier, Manel Eddaouidi.

Mise en page : Sébastien Dailleux

Site web : lagazette-yvelines.fr
Facebook : [la gazette en Yvelines](#)
Twitter : [@GazetteYvelines](#)

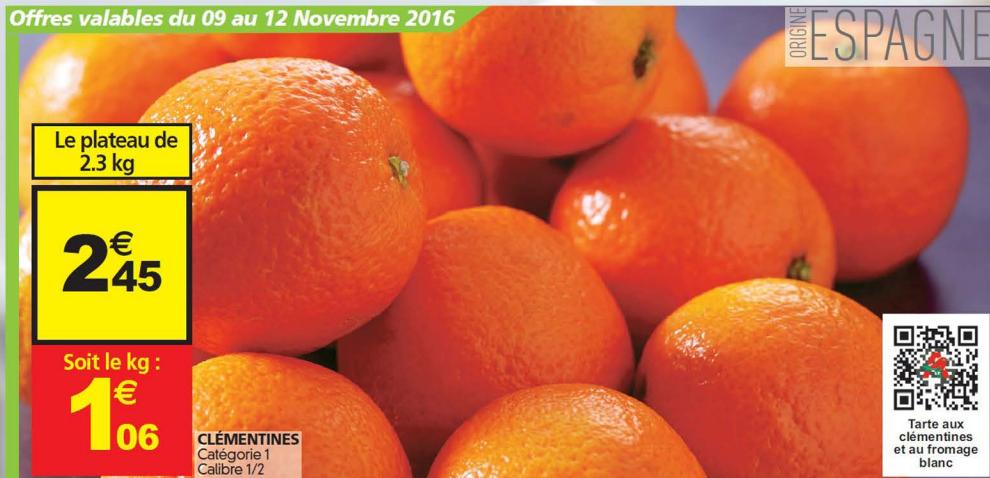
8 rue Porte aux Saints - 78200 Mantes-la-Jolie
Tél. : 09 54 82 31 88
redaction@lagazette-yvelines.fr
numéro ISSN 2431-1960

AUCHAN MANTES BUCHELAY

OUVERT LE VENDREDI 11 NOVEMBRE DE 9 H A 20 H

OFFRES VALABLES DU 09 au 12 NOVEMBRE

Offres valables du 09 au 12 Novembre 2016



OFFRES VALABLES DU 09 au 15 NOVEMBRE



HYPERMARCHÉ AUCHAN MANTES BUCHELAY
A 13 – sortie Mantes Sud ou Mantes Ouest
Tél. 01 30 98 22 22

Suivez votre magasin sur : <https://www.facebook.com/AuchanMantes>

